

NELL
Société par Actions Simplifiée en formation
Au capital de 2 000 euros
Divisé en 200 actions de 10 €
Siège Social : 216, rue des Landes
78400 CHATOU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 15 JUIN 2023

A l'issue de la signature des statuts, le 15 juin 2023,

Monsieur Yllan ALLOUCHE,
Demeurant au 216, rue des Landes 78400 CHATOU,

Actionnaire unique de la société NELL,
Société par Actions Simplifiée en formation, au capital de 2 000 euros, divisé en 200 actions de
10 euros chacune, dont le siège social est sis au 216, rue des Landes 78400 CHATOU,

A pris la décision suivante :

- Désignation d'un Président.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique nomme en qualité de Président de la Société sans limitation de durée :

- Monsieur Yllan ALLOUCHE, né le 18 octobre 1990 à MONTREUIL (93100), de nationalité française, demeurant au 216, rue des Landes 78400 CHATOU,

qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Il a déjà communiqué son Etat Civil, un exemplaire de non-condamnation et son adresse.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'actionnaire unique.

Monsieur Yllan ALLOUCHE
Actionnaire

Mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Président

DocuSigned by:

365A8FBFFACF45F...